

Un peu d'histoire



- > 1957 télésiège pinces fixes 1 place 15 ans d'exploitation
- > 1972 télésiège pinces fixes 2 places 11 ans d'exploitation
- > 1983 télésiège débrayable 3 places

1er télésiège débrayable en Suisse, 40 ans d'exploitation

> 2023 télécabine autonome 10 places

Notre projet



- ➤ Opportunité d'une télécabine autonome
 - utilisation 4 saisons en cohérence avec le projet « Peak to Peak »
 - nouvelle technologie permettant des gains de productivité
 - image d'innovation et haut de gamme associée à Morgins
 - un seul type d'usager avec une optimisation des flux (autonomie des personnes à mobilité réduite)





La 2ème en Suisse!

Grâce à la ténacité de Zermatt, les bases légales en Suisse ont été mises à jour le 20 octobre 2021 permettant ainsi d'exploiter des télécabines sans la présence de personnel sur place.

Seules les télécabines peuvent bénéficier de cette option.

La première installation de ce genre a été faite en France en 2007! La première en Suisse a été faite à Zermatt en 2020 et validée par l'OFT en 2021.

Budget 18 mio





Qu'est-ce qu'une télécabine autonome

DM-GAG Classification "service de transport de passagers sans opérateur»

Classe	Définition
Classe I	 Chaque station occupée
	 Systèmes d'assistance pour le contrôle des entrées/sorties
Classe II	 Une seule station de l'installation est occupée
	 Surveillance de l'entrée et la sortie des stations inoccupées par des systèmes d'assistance
	 Les arrêts du système pour les stations sans personnel doivent être gérés sur place.
Classe III	 Pas de poste occupé par le personnel d'exploitation
	 Plusieurs téléphériques sont exploités et surveillés à partir d'un point de contrôle central.
	 Les arrêts de service liés au système dans les stations sans personnel ne doivent être que partiellement traités sur place.
Classe IV	Comme la classe III mais surveillance par un système (pas de personnel d'exploitation)
	 Les arrêts de service liés au système dans les stations sans personnel ne doivent être que partiellement traités sur place.
Classe V	 Comme pour la classe IV, les arrêts liés au système sont traités de manière entièrement automatique par le système, dans la mesure où ils pourraient également être traités par un agent d'exploitation.



Qu'est-ce qu'une télécabine autonome

https://www.youtube.com/watch?v=w--JomVxEnc

https://www.youtube.com/watch?v=A9tq1JzC5Go







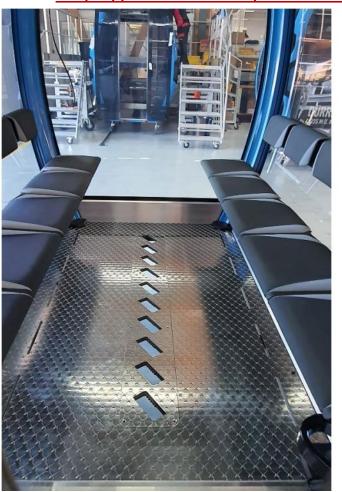
09 mai 2022

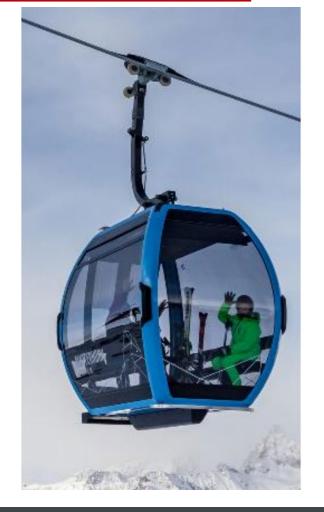
Télécabine autonome de Morgins





- ➤ 10 pylônes
- 38 cabines adaptée aux personnes à mobilité réduite

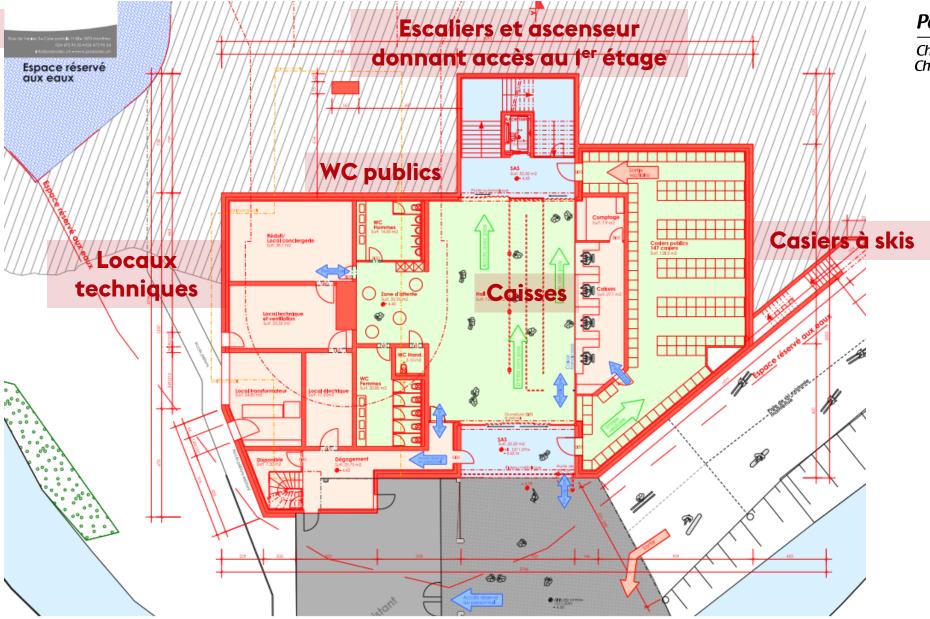






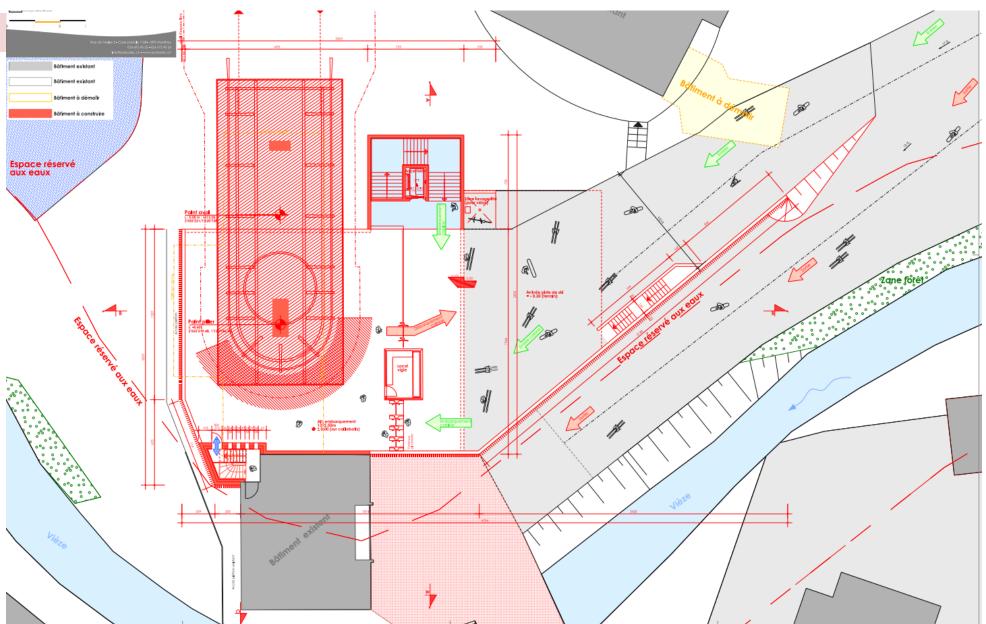


Rez de chaussée





l^{er} étage



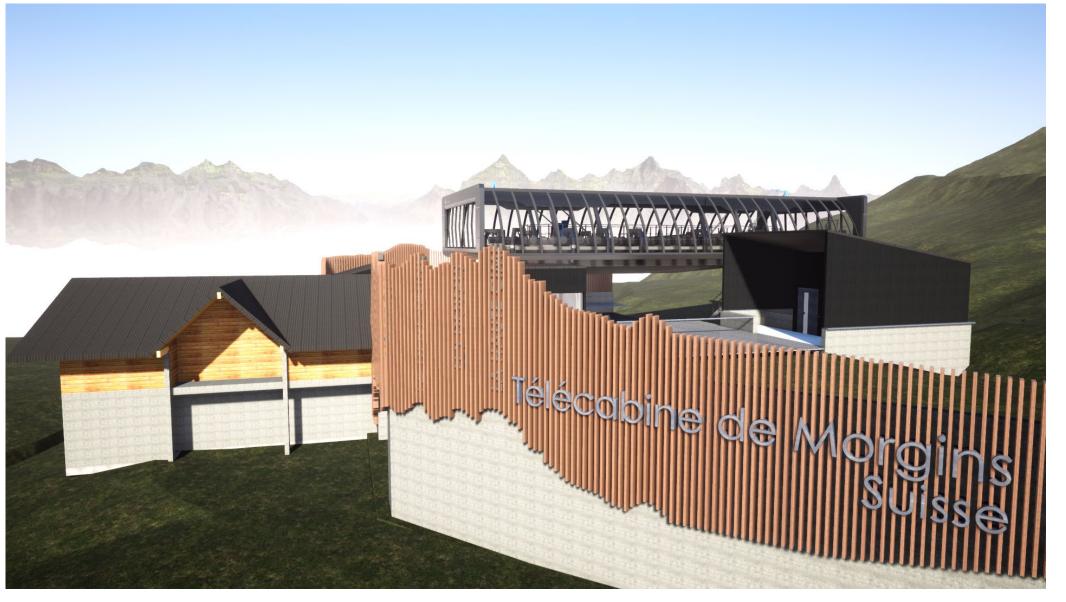








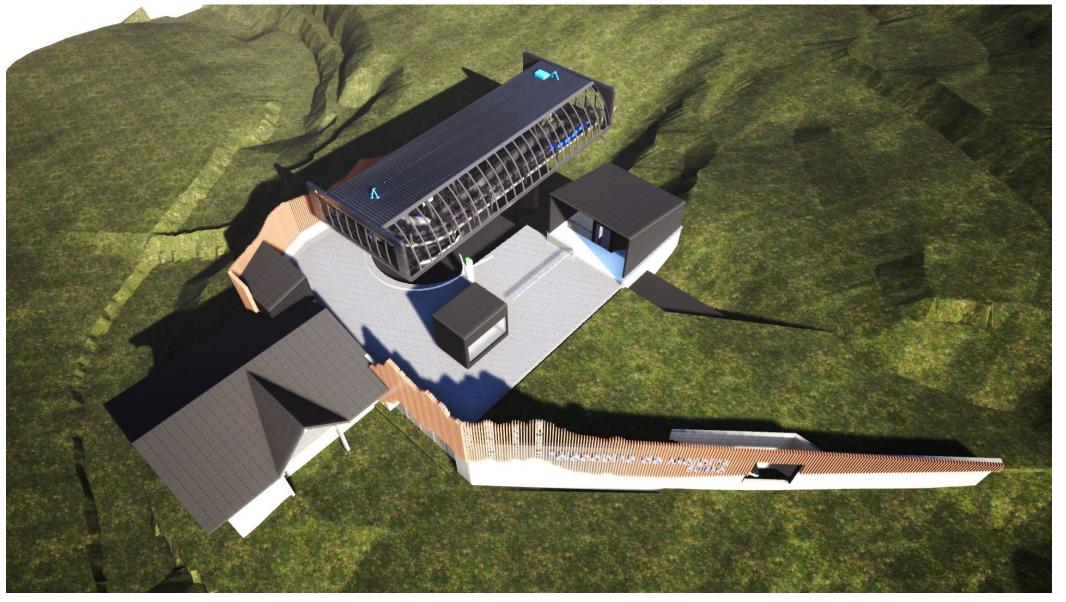






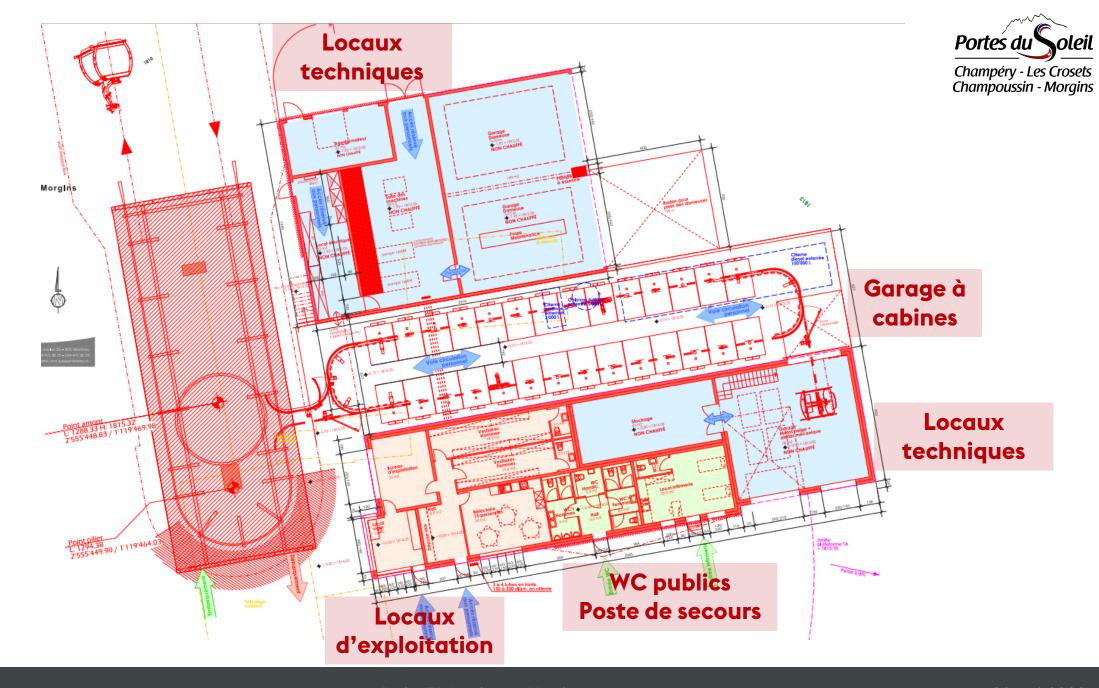




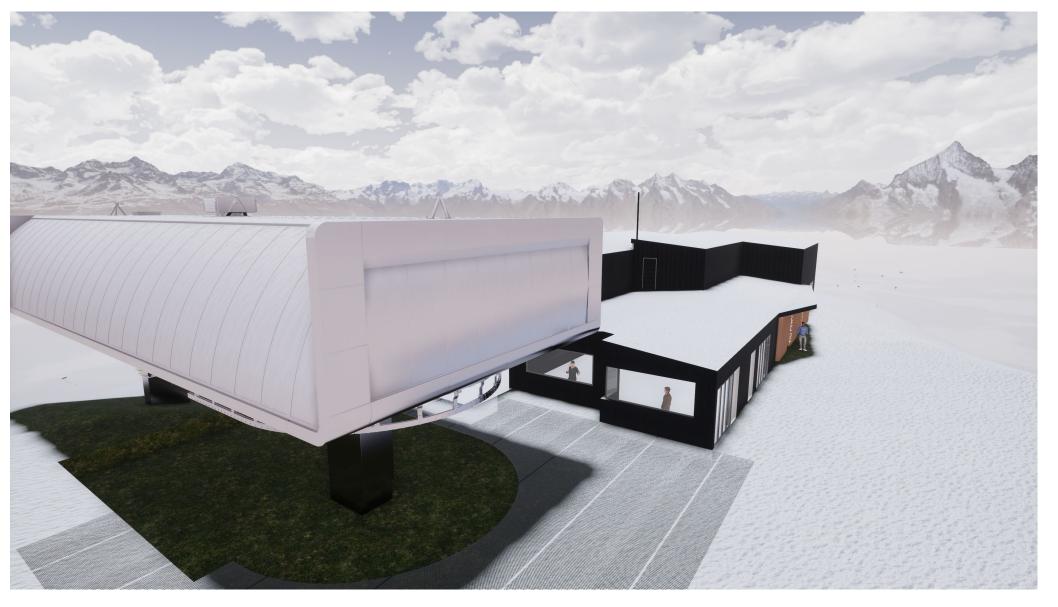
















18









Sécurité

Confort

Inclusivité

Efficience



Nous restons à votre service : info@pds-ch.ch